

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 JUIN 2023

DELIBERATION N°2023.00297

APPEL A MANIFESTATION « 3, 2, 1...2024 » - SOUTIEN AU PROJET DU CENTRE SOCIAL DE SOLAURE - LA JOMAYERE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 juin 2023

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 50 Nombre de pouvoirs : 10 Nombre de voix : 60

Président de séance : M. Hervé REYNAUD, Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, BOUDARD. M. Régis CADEGROS, M. Marc CHASSAUBENE. M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, Martial FAUCHET, Christophe Mme Sylvie M. M. FAVERJON, FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET. M. Luc FRANCOIS. M. Jérôme M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH. M. Bernard LAGET. M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Julien VASSAL

Pouvoirs:

Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Marc TARDIEU, M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Yves LECOCQ, M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL, M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,

RECU EN PREFECTURE

Le 23 juin 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99 DE-042-244200770-20230615-D202300297I0

Date de mise en ligne : 23 juin 2023

M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. David FARA, M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON, Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Régis CADEGROS, M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Eric BERLIVET, M. Kamel BOUCHOU, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Charles DALLARA, M. Philippe DENIS, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, Mme Nadia SEMACHE, M. Daniel TORGUES



DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 JUIN 2023

APPEL A MANIFESTATION « 3, 2, 1...2024 » - SOUTIEN AU PROJET DU CENTRE SOCIAL DE SOLAURE - LA JOMAYERE

La politique sportive métropolitaine s'est structurée depuis plusieurs années autour de deux compétences, l'une portant sur la construction et l'exploitation des équipements sportifs d'intérêt métropolitain, l'autre portant sur le soutien à des manifestations sportives d'intérêt national ou international.

Saint-Etienne Métropole a été retenue comme collectivité Hôte des deux grands évènements internationaux accueillis en France : les JOP 2024 et la Coupe du Monde de Rugby 2023. Associé à ces grands évènements, le dispositif d'appel à candidature, approuvé en Bureau Métropolitain le 10 juin 2021, a pour objet de favoriser l'émergence, la structuration, le développement d'évènements portés par des acteurs locaux, permettant, de renforcer l'identité métropolitaine, mais aussi et surtout de favoriser la participation des habitantes et habitants en perspective de la tenue de ces évènements.

Au-delà de la perspective des évènements sportifs accueillis sur le territoire national, la Métropole souhaite offrir aux évènements soutenus la possibilité de s'inscrire durablement dans leur action.

Le Centre social de Solaure a sollicité l'accompagnement financier de Saint-Etienne Métropole dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « 3, 2, 1... 2024 » pour son projet de « Sports – Expression & Stéréotypes » qui a comme objectifs de sensibiliser et de former autour du sexisme, des discriminations et des relations à l'adolescence. Ce projet consistera en :

- l'organisation de temps de formation autour du sexisme et des relations à l'adolescence tout au long de l'année avec le CIDFF, La Ligue de l'enseignement, Aispas, à destination de tous les publics ;
- la mise en place des ateliers pour produire des œuvres artistiques de sensibilisations contre le sexisme ;
- la proposition de journées multisports tout au long de l'année, et notamment sur la période de l'été (Floorbal- Flag Korfball- Baskin...);
- la mise en place des initiations sur les activités concernées en amont des journées multisports.

Le projet se déroulera lors des vacances scolaires, vacances d'été 2023 et à la suite de la rentrée de septembre 2023 au sein des structures d'éducation populaire, du stade des frères Grail et des gymnases.

Les structures participantes engageront au moins une équipe mixte dans l'une des tranches : 12-14 ans ou 15-17 ans lors des journées multisports.

Saint-Etienne Métropole propose l'accompagnement de ce projet après instruction de la demande de l'Association. Il s'avère que ce dernier remplit plusieurs des objectifs évoqués dans la délibération susvisée :

- Sensibilisation à la pratique sportive et inclusion de publics dits « éloignés » et « empêchés »,
- Intégration de la pratique sportive dans une optique de santé et de bien-être,
- Découverte de l'activité sportive et plus spécifiquement des disciplines olympiques et paralympiques,
- Découverte et Développement de la pratique sportive chez les personnes en situation de handicap.
- Émancipation par le sport,
- Lutte contre les stéréotypes et discriminations,
- Insertion socio-professionnelle des personnes fragiles, éloignées de l'emploi ou en situation de grande précarité,
- Découverte mixte et intergénérationnelle.

Conformément à la délibération précitée, une participation financière de 3 000 € peut lui être attribuée au titre de l'accompagnement du projet.

En contrepartie, Saint-Etienne Métropole bénéficie d'une lisibilité forte en apposant notamment le logo institutionnel sur les supports de communication de l'évènement.

Le Centre social de Solaure - Jomayère a rempli le dossier de candidature qui précise notamment les contreparties au soutien de Saint-Etienne Métropole.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- <u>autorise le versement d'une participation financière de 3 000 € au Centre social de Solaure Jomayère pour le projet « Sports Expression & Stéréotypes » et approuve la convention correspondante ;</u>
- <u>autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et tous les documents relatifs à cette participation financière ;</u>
- <u>la dépense correspondante sera imputée au budget principal en SPOR/65748/SUBSP.</u>

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,

La secrétaire de Séance,

Siham LABICH 4^{ème} Vice-Présidente Le Premier Vice-Président,

Hervé REYNAUĎ